NAO 2022 : la direction d'Infopro Digital très loin des attentes légitimes des salariés

Les premiers retours des négociations annuelles obligatoires (NAO) dans le groupe Infopro Digital donnent la tendance : lors de la deuxième réunion dans la plupart des filiales, la direction propose les augmentations collectives suivantes : +1,8% pour les bas salaires (inférieurs à 27.000 euros) ; +0,5% pour les salaires moyens (jusqu'à 37.000 euros) ; 2% pour les piges. Rien au-delà.

Le compte n'y est pas. Mais alors pas du tout. Un constat partagé par toutes les organisations syndicales représentatives chez ETAI, Groupe Moniteur, Gisi, IPD ou encore Territorial.

Ces propositions sont loin de couvrir la perte du pouvoir d'achat liée à l'inflation (+3,6% à fin février 2022, après + 2,9% à fin janvier), d'autant qu'elles ne concernent qu'une partie d'entre nous.

Elles sont très loin aussi des contre-propositions faites **par toutes les organisations syndicales**, dans chaque société, en votre nom.

Surtout, elles ne sont pas non plus à la hauteur des **bénéfices faramineux** que le groupe Infopro Digital réalise, grâce à notre travail à toutes et à tous, salariés.

Les sommes allouées pour les augmentations collectives **représentent à peine 0,01% des bénéfices** de 2021, qui s'élèvent à 170 millions d'euros, selon un article paru en février dans le quotidien L'Agefi.

La marge des filiales françaises d'Infopro Digital ne cesse d'augmenter !

La création de valeur par salarié ne cesse d'augmenter !

La frénésie de rachats de sociétés à l'étranger continue !

Nous avons toutes et tous fait des efforts importants pendant cette pandémie pour notre entreprise, et c'est une bonne chose : elle a tenu le choc.

Aujourd'hui, **c'est à l'entreprise de réaliser des efforts importants pour ses salariés**, ce serait une bonne chose : nous pourrions absorber le choc de l'inflation.

Il est temps pour nous toutes et tous, salariés d'Infopro Digital, d'affirmer la reconnaissance qui nous est légitimement due et qui passe par des hausses de salaires, après près de dix ans sans aucune augmentation collective pour une majorité des salariés.

Toutes les organisations syndicales, CFDT, CGT, FO, CFTC et SNJ, appellent l'ensemble des salariés à se mettre en contact avec les délégués et élus, pour nous faire part de vos avis et envisager les actions à mener, afin de gagner cette reconnaissance.

4 Mars 2022

Ne pas jeter sur la voie publique.